

**BUREAU DU PARC**  
**Réunion du 18 Décembre 2019**  
**50250 Saint-Jores**

*Relevé de décisions*

*Extrait de délibération*

**B 2019/40 Economie de proximité : soutien au projet de chaire « Architecture bioclimatique et ressources locales »**

**Affiché le 20 décembre 2019**

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 18 décembre à Saint-Jores, commune déléguée de Montsenelle, sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 10 décembre 2019.

**Étaient présents :**

Avec voix délibérative

**Caroline AMIEL, Michel FAUVEL, Jean-Michel GREEN, Anne HEBERT, Laurent HUET, Jean-Marc JOLY, Jocelyne LEVAVASSEUR, Florence MAZIER, Jean MORIN, Jean-Marie POULAIN, Gérard TAPIN, Patrick THOMINES, Alexandra ULHMANN**

**Étaient excusés :**

**Pierre AUBRIL, Stéphan BARRAULT, Gabriel DAUBE, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise LEROSSIGNOL, Pascal MARIE, Nathalie THIERRY, Didier VERGY,**

**Étaient également présents (Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin) :**

**Guillaume HÉDOUIN, Denis Letan, Joëlle RIMBERT, Fabienne COLLINEAU, Jean-Baptiste WETTON, Steve MÉRIAU, Martine EUDE**

**B 2019/40 Economie de proximité : soutien au projet de chaire « Architecture bioclimatique et ressources locales »**

Dans la suite des conventions passées entre le Parc et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, Raphaël Labrunye, son directeur, sollicite le Parc pour participer au projet de mise en place d'une chaire partenariale d'enseignement et de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture dans le cadre de l'appel à candidature lancé par le Ministère de la Culture.

La chaire partenariale permet aux acteurs du monde socio-économique de s'engager sur des thèmes novateurs, en collaboration avec une équipe dédiée d'enseignants-chercheurs. Elle représente un lieu de réflexion dans lequel les acteurs privés et publics peuvent se rencontrer et échanger pour construire ensemble un programme d'actions et de recherche. Une chaire doit également favoriser les innovations en termes de formation initiale et continue, et promouvoir de nouvelles formes de recherche, en lien avec les acteurs économiques et institutionnels, afin de mieux répondre aux défis sociétaux. Elle vise à conjuguer des activités de recherche au plus haut niveau d'excellence et la capitalisation et la diffusion de savoirs auprès des étudiants et des professionnels. L'objectif de la chaire est la transmission de connaissances et la formation des étudiants et des professionnels, soit un des relais vers l'emploi.

Il ne s'agit pour le moment que d'un projet et d'une candidature sur laquelle l'ENSA Normandie planche pour le 22 décembre, date limite de dépôt des candidatures. Le Parc serait associé dans la limite de ses moyens humains et financiers à la définition des objectifs de la chaire, aux axes de recherches et de formation dans l'hypothèse où la candidature serait retenue par le Ministère.

Les élus pensent qu'il ne faut pas écarter une implication financière du Parc, un euro symbolique peut parfois suffire pour enclencher une thèse.

***Délibération : le comité syndical à l'unanimité autorise le Président à signer un courrier de soutien et de participation de principe à la constitution de cette chaire dans le cadre de ce dépôt de candidature. Un engagement plus formel sera proposé une fois la candidature acceptée et le contenu définitif de la chaire et de ces acteurs indiqués.***

***Pour extrait certifié conforme,  
Transmis en Préfecture le 20 décembre 2019***

**Le Président du Parc  
Jean MORIN**

**PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
3 Village Ponts d'Ouve  
Saint-Côme du-Mont  
60500 CARENTAN-LES-MARAIS  
Tel. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20191223-B201940-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2019  
Date de réception préfecture : 23/12/2019<sup>2</sup>